

Réhabilitation du cœur du village

Le lauréat pour l'aménagement du centre historique du village et des parkings adjacents a été choisi.

Vous avez découvert en réunion publique puis dans le bulletin municipal *Le Tambour* n° 4, le scénario d'aménagement établi par les élus avec l'aide du cabinet Alep en y intégrant les souhaits émis par la population durant la phase de concertation.

Projet des enfants des écoles.



3 candidatures ont été retenues sur les 34 présentées.

Le jury final du 19 avril 2016 a désigné le candidat dont le projet répondait parfaitement aux critères demandés. Ce jury était composé d'élus du Conseil Départemental, de membres du CAUE, du Parc naturel régional du Luberon, de personnes qualifiées de la société civile et de 8 élus de la commune, majoritaires et minoritaires.

Découvrez le projet

Les trois projets retenus vous seront présentés lors d'une exposition à La Laiterie du 15 au 22 juin 2016.

Vous découvrirez alors le projet qui a été choisi par le jury et les raisons du choix.

Et maintenant ?

Le candidat retenu assurera la mise en place du projet jusqu'à l'inauguration de notre nouveau cœur de village.

L'avant-projet détaillé doit être élaboré cet automne afin de préciser les différentes propositions.

Les travaux doivent démarrer en 2017 pour s'achever en 2018/2019.

Coût prévisionnel des travaux :

1 325 127,30 € HT pour toute l'opération place du Tambour, du 14 Juillet et rue Victor Hugo dont 302 020 € HT pour les parkings extérieurs et leurs liaisons piétonnes.

Vous pouvez suivre l'évolution de ce projet sur le site internet municipal : http://www.mairie-cadenet.fr/la-municipalite_fr/rehabilitation-du-coeur-du-village/

Programme voirie

Les travaux du programme Voirie 2016 d'un montant global estimé de 320 400 € TTC concernent :

Pour la Tranche ferme (en cours de réalisation) : montant global estimé à 160 800 € TTC.

Ces travaux comprennent :

- le cheminement piétonnier le long des tennis (sécurisation, plan incliné... - fin des travaux mai 2016),
- le parking au bout de la rue Marceau (au pied de la montée du château),
- le mur de soutènement de la rue Baroque et le mur de la rue Marceau (consolidation, sécurisation).

Pour les tranches conditionnelles (soumise à conditions, notamment la capacité de financement, l'attribution de subventions, etc.)

■ Tranche conditionnelle 1 : montant global estimé à 53 800 € TTC.

Ces travaux comprennent :

- les aménagements de sécurité routière aux Ferrages RD 973 (plateau traversant pour réguler la vitesse automobile).

■ Tranche conditionnelle 2 : montant global estimé à 106 800 € TTC.

Ces travaux comprennent :

- les aménagements du parking du giratoire de la gare dit parking de covoiturage (entre la voie ferrée et le départ de la voie rapide de Villelaure).

En septembre 2016 vous serez tenus informés des travaux envisagés pour la réhabilitation de l'avenue Philippe de Girard.

Jean-Claude Delaye
Adjoint Voirie



Nouvelles adresses

En règle générale, en milieu urbain, les rues sont nommées, les habitations numérotées. Ce n'est pas toujours le cas en milieu rural.

Afin de vous permettre de recevoir correctement vos courriers, colis, etc., la commune de Cadenet a signé une convention avec La Poste pour procéder à cette opération de dénomination et de numérotation. Cette mesure est un outil nécessaire pour une meilleure géolocalisation de nos administrés (services postaux et de livraison, services de secours). Ce travail s'effectuera entre la mi-juillet et la fin de l'année 2016.

Si vous rencontrez des difficultés pour la réception de vos courriers, colis et autres, si les livreurs ne parviennent à pas à trouver votre habitation, vous pouvez m'adresser un mail au : service-economique@mairie-cadenet.fr ou accueil@mairie-cadenet.fr.

Françoise Raoux
Adjointe au social et à la vie économique





Réhabilitation du coeur du village



La réhabilitation du coeur du village a commencée

Le lauréat pour l'aménagement du centre historique du village et des parkings adjacents a été choisi

Vous avez découvert en réunion publique puis dans le bulletin municipal **Le Tambour n° 4**, le scénario d'aménagement établi par les élus avec l'aide du cabinet **Alep** en y intégrant les souhaits émis par la population durant la phase de concertation. 3 candidatures ont été retenues sur les 34 dossiers présentés par des professionnels (architectes, urbanistes, architectes paysagistes etc.) Le jury final a désigné, le 19 avril 2016, le candidat dont le projet répondait parfaitement aux critères demandés. Ce jury était composé d'élus du Conseil Départemental, de membres du CAUE, du Parc naturel régional du Luberon, de personnes qualifiées de la société civile et de 8 élus de la commune, majoritaires et minoritaires.

Le projet de réhabilitation retenu vous a été présenté lors de l'exposition qui a eu lieu du 15 au 22 juin 2016 à la Laiterie.

Les 3 projets candidats étaient présentées sur des panneaux explicatifs. Les mémoires techniques étaient consultables sur place. Des élus étaient présents chaque jour pour répondre à vos interrogations.

Vous pouviez noter sur le livre d'or vos suggestions et critiques constructives.

Le projet a ensuite été affiné, déposé, les appels d'offre lancés et les entreprises sélectionnées.

Et maintenant ?

Les travaux ont démarré en novembre 2017 par la réhabilitation du parking du foyer rural et du parking des Amandiers.

Les travaux du centre-ville démarreront une fois les parkings périphériques opérationnels.

Vous pouvez consulter le dossier de présentation des travaux en [cliquant ici](#)

Pour un **renouveau** du **cœur** de Cadenet

Installé à flanc de colline, Cadenet jouit d'une situation d'exception : belvédère dominant la plaine de la Durance et observatoire des reliefs de la chaîne des Côtes et de la Barbasse qui se dessinent à l'horizon.

Les places du Tambour d'Arcole et du 14 Juillet sont des espaces vivants de rencontre et de convivialité, mais aussi des lieux de mémoire patrimoniale. La reconquête de ces espaces publics doit renforcer l'esprit de village provençal et traduire spatialement leur rôle fédérateur et emblématique.

Susciter le retour d'un art de vivre au cœur du village

Nous avons relié ces 3 espaces : place du Tambour d'Arcole, rue Victor Hugo et place du 14 Juillet, par une stratégie d'aménagement fondée sur une urbanité réactivée mais libérée de la pression automobile. Le choix et la cohérence des revêtements de sol, de matériaux et savoir-faire locaux – pierre calcaire et calades – ainsi que le dessin général, invitent à une nouvelle manière de percevoir et de vivre ces espaces publics du cœur de village.

Perspective de la place du Tambour d'Arcole.

La place du Tambour d'Arcole : une empreinte emblématique de 90 m de long

Afin d'unifier ce vaste espace, des lignes de pierre sobres et élégantes s'élancent du nord au sud et viennent structurer la place. Elles mettent en valeur la topographie, dessinent un trait d'union entre une place haute et une place basse et rendent évidente la connexion à la rue Louis Blanc.

Ce jeu de lignes évasées qui partent du sud de la place, intercalées de calade, donne la sensation d'une place plus grande.

La voie de circulation avec quelques places de stationnement s'intègre avec discrétion entre les lignes de pierres, sans rompre la cohérence d'ensemble. Un grand escalier de pierres marque le basculement entre place haute et place basse. Cet escalier aux dimensions magistrales, tourné vers la statue du tambour d'Arcole, devient tantôt un lieu de passage, tantôt un espace de pause et de contemplation du patrimoine architectural et culturel cadénézien.

La statue du Tambour d'Arcole, élément fort de cet espace, est placée au cœur de la place, dans la perspective visuelle de la plaine de Durance.

Projet de réhabilitation du cœur de ville : où en sommes-nous ?

Comme annoncé dans Le Tambour précédent, l'équipe de maîtrise d'œuvre (groupement APS), sous la conduite d'ALEP, a remis à l'automne, à la commune son avant-projet dont ils nous livrent ci-après une synthèse.

Désormais, et selon le souhait majoritaire de la population, le cœur de ville sera rendu aux piétons, l'automobile y sera seulement tolérée.

Les études pour la requalification du centre du village et des parkings adjacents se poursuivent. Celles pour établir les dossiers de consultation des entreprises auront lieu ce printemps. Les travaux démarreront par la réhabilitation des parkings adjacents à l'automne 2017.

Pierre Loriedo
Adjoint Travaux

La rue Victor Hugo

La rue Victor Hugo permet l'accès à la place du 14 Juillet. Au début de la rue, deux estrades en pierre et bois rappellent l'emplacement de l'ancienne porte de l'enceinte fortifiée du XVI^e siècle : le portail Sainte-Anne. L'espace central de la rue Victor Hugo est dévolu aux piétons en priorité mais les véhicules y seront tolérés. Les pieds de façades sont mis en valeur par une calade de galets éclatés.

Un espace intimiste : la place du 14 Juillet

Afin d'apprivoiser la forte pente de cette place, une succession de gradins forme des terrasses planes. Les platanes anciens et la fontaine au centre de ce jeu d'emmarchements renforcent le caractère provençal de cette place. La terrasse perchée du bar s'intègre plus justement puisqu'elle se dresse comme le premier niveau des terrasses qui rythment l'espace public.

Groupement APS,
Coco Architectes,
Agence Lumière, Artélia



“ RÉHABILITATION & TRAVAUX ”



De gauche à droite : Isabelle Joret Galy, les deux dirigeants de APS maître d'œuvre du projet, Fernand Perez, Philippe Deliau maître d'ouvrage du projet et Pierre Loriedo.

La mise en place des travaux du centre-ville démarre à la mi-septembre 2017 par la réhabilitation des parkings des Amandiers et du Foyer rural.

Trois lieux emblématiques propices au renouveau d'un « art de vivre » au cœur du village :

Des réunions de travail ont lieu régulièrement en mairie entre Monsieur le Maire, la directrice générale des services, Pierre Loriedo, adjoint aux travaux, le maître d'ouvrage Philippe Deliau du cabinet Alep, l'équipe d'APS, maîtres d'œuvre du projet Arcole et réhabilitation du centre-ville.



Place du Tambour d'Arcole

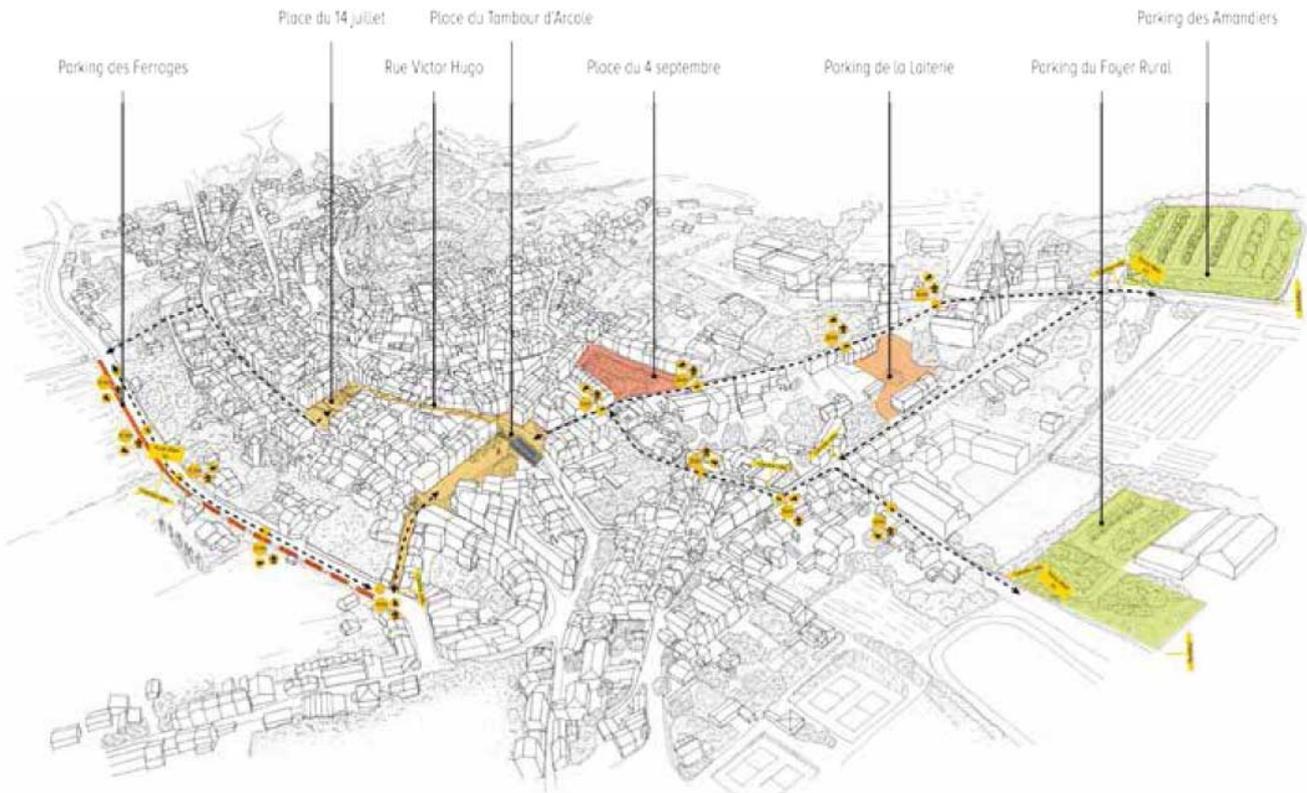
La fontaine qui sera installée en haut de la place est cofinancée par Jean-Claude Bouchet député de notre circonscription à hauteur de 5000 €.

Le projet de réhabilitation de la place du 14 juillet :



Le point sur le projet Arcole

Le projet à l'échelle du village :



APS

Le planning des travaux :



APS

Projet Arcole de réhabilitation du cœur de ville : calendrier prévisionnel des travaux



Réunion du groupe de travail de réhabilitation du cœur de ville. De gauche à droite : Pierre Loriedo, Françoise Raoux, Valérie Boisgard, Éric Coz, Stéphanie Julien, Fernand Perez, Isabelle Joret-Galy, Philippe Deliau et Marie-Françoise Joseph qui prend la photo.

Afin de vous tenir régulièrement informé de l'avancée des travaux de réhabilitation du centre-ville, un planning réactualisé des travaux par zone sera mis à jour chaque mois sur le site internet de la mairie

<http://www.mairie-cadenet.f>

Pour ceux qui n'ont pas accès à internet, la même information sera consultable en mairie, à l'accueil.

Les travaux de la place du Tambour d'Arcole ont commencé, l'appel d'offres a été lancé et les entreprises ont été sélectionnées. Tous les acteurs économiques sont prêts.

Nous avons commencé par les travaux des parkings de proximité afin de permettre à la population de pouvoir se garer lorsqu'en 2018 les travaux du centre-ville démarreront.

« Je suis conscient que les travaux entrepris vont causer des désagréments aux habitants de Cadenet et aux commerçants en particulier, aussi je serai très vigilant quant aux respects des délais de réalisation de ces travaux. Soyez indulgents et assurés que les entreprises et moi-même ferons le maximum pour ne pas trop gêner votre quotidien. Je sais que je peux compter sur vous et vous en remercie d'avance »

Pierre Loriedo

Adjoint travaux, cimetière, stationnement, circulation et proximité



Planning des travaux :

Phase 1 :

Parking foyer rural et Amandiers achevés fin décembre 2017

 Place du 14 Juillet :
du 6 janvier à fin avril 2018

 Arcole sud (réseaux) :
de janvier à février 2018

 Louis Blanc :
de février à mi-avril 2018

 Gambetta : mars 2018

Phase 2 :

 Victor Hugo et Arcole nord-ouest :
de mai à mi-août 2018

Phase 3 :

 Arcole nord au sud :
de septembre à décembre 2018

Le SIVOM procédera à la réfection du réseau d'eau en janvier/février rue Victor Hugo et place du Tambour d'Arcole.

Dès le 6 janvier 2018, le marché du lundi sera déplacé cours Voltaire, de la rue Lamartine au calvaire avant la Poste.



Réhabilitation de la place du Tambour d'Arcole

L'omniprésence de la voiture sur la place du Tambour d'Arcole.

Nos conclusions

Lors de la phase d'études et de concertation que nous avons menée pendant un an avec le cabinet Alep, nous avons tous pu constater l'omniprésence de la voiture sur le périmètre concerné par ce projet. Ces lieux sont essentiellement devenus des parkings. La voiture encombre l'espace public : la population souffre de cette omniprésence jugée étouffante.

Les expériences menées dans d'autres villes ont montré que permettre au piéton de réinvestir le cœur de ville était profitable aux commerces.

Pour optimiser le stationnement, nous devons aménager les parkings périphériques, en améliorer l'accès, la signalétique et la sécurisation.

Une part du budget du programme sera allouée à l'aménagement du parking des Amandiers et du Foyer rural.



Nous envisageons également de régler l'accès aux places de parking de l'hyper centre-ville à 1 heure par demi-journée, un certain nombre de jours dans la semaine, afin de faciliter la rotation des véhicules stationnés et cela au profit du développement des commerces de proximité et de leur clientèle.

La future opération de l'îlot Vivet, qui entre dans le cadre de la redynamisation économique du cœur du village puisqu'il comportera un espace commercial intérieur et extérieur, est en lien

direct avec la requalification de la place du Tambour d'Arcole.

L'aménagement urbain et paysager de la place, cœur identitaire du village et de ses abords, se fera avec une augmentation de l'espace dévolu aux piétons et du cheminement piétonnier et avec une diminution de la pression des voitures, afin d'assurer aux Cadenétiens un centre-ville attrayant qu'ils s'approprient avec plaisir.

Projet de l'aménagement à l'échelle du village.

